

Québec, le 26 juillet 2019

Monsieur Conrad Lebrun  
Ville de Lac-Mégantic  
5527, rue Frontenac, bureau 200  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6  
conrad.lebrun@ville.lac-megantic.qc.ca

**Objet :      Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Lebrun,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du projet mentionné, vous soumet les questions suivantes :

#### Question 1

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) mentionne qu'un taux de boisement en deçà de 50 % peut avoir des impacts sur la biodiversité (la ville de Lac-Mégantic est actuellement à 50 %).

À cet effet, vous mentionnez que plusieurs options sont envisageables afin de réduire les répercussions du projet sur les superficies forestières : contribution à des fonds existants de compensation des émissions de carbone, remise en production de friches ou autres surfaces qui ne sont pas déjà à vocation forestière ou reverdissement d'espaces urbains. Des discussions et une analyse avantage-coût des différentes options disponibles devrait être effectuée afin de déterminer laquelle de ces options pourrait être la plus avantageuse pour la société en général et la population des municipalités touchées (PR5.2, p. 80 et 81).

- Est-ce qu'une approche visant le « zéro perte nette » des services écologiques rendus par les surfaces boisées (captation de carbone, habitats pour la faune, etc.) est envisagée par l'initiateur ?

#### Question 2

Veillez localiser sur une carte les clôtures ainsi que toutes les autres mesures mises en place pour limiter l'accès à la voie ferrée. Localiser également les buttes anti-bruit et les fossés.



### **Question 3**

Qui serait responsable de l'entretien et du suivi de l'efficacité des ponceaux en ce qui a trait à l'hydroconnectivité et au passage de la petite faune terrestre ? Sur combien de temps ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **31 juillet** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Lebrun, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie Cartier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission